Données 2025 relatives aux violences sexistes et sexuelles en Haute-Vienne

Novembre 2026

OVSS-NA

Note de lecture

Vous avez entre les mains le volet consacré à la Haute-Vienne.

Pour l'introduction générale, les définitions et la méthodologie complète (sources, périmètres et précautions de lecture), reportez-vous au Rapport régional 2026 de l'Observatoire, dont cette fiche constitue le volet pour la Haute-Vienne.
Les données proviennent de deux familles de sources aux périmètres distincts : elles ne s'additionnent pas. À l'échelle départementale, les effectifs plus faibles invitent à évaluer avec prudence les taux et évolutions.

01 Les forces de sécurité intérieure

02 Les associations

Données majeures

CHIFFRES CLÉS

Les principaux indicateurs 2025 des violences sexistes et sexuelles en Haute-Vienne, présentés par source.

0 | 1

Aucune femme victime d'homicide ou de tentative d'homicide en zone gendarmerie* ; 1 femme victime d'homicide conjugal en zone police

Sources : Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine ; Police nationale (DZPN)

105

femmes victimes de violences sexuelles (tous âges) et 96 mineur·es, filles et garçons ; les deux effectifs se recoupent en partie

Source : Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine

195

femmes victimes de violences sexuelles accompagnées par France Victimes en 2025

Source : France Victimes 87

204

femmes victimes de violences accompagnées par le CIDFF, soit 33 % des femmes reçues en 2025

Source : CIDFF du Limousin, antenne de Haute-Vienne

**Gendarmerie et police ne retiennent pas les mêmes catégories : la gendarmerie recense l'ensemble des homicides et tentatives d'homicide visant des femmes, quel qu'en soit le cadre ; la police, les seuls homicides commis au sein du couple. Elles couvrent des territoires distincts : les deux chiffres ne s'additionnent pas.*
Chiffres issus de sources distinctes, non cumulables (voir Note de lecture, p. 1).

Sommaire

Note de lecture 1

Données majeures 2

01 Les forces de sécurité intérieure 4

02 Les associations 11

LES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

1

Aucune femme victime d'homicide ou de tentative d'homicide en 2025, comme en 2024

Evolution du nombre de femmes victimes selon le type de violences

Lecture : en Haute-Vienne en 2025, 475 femmes ont été enregistrées comme victimes de violences physiques, contre 346 en 2024.

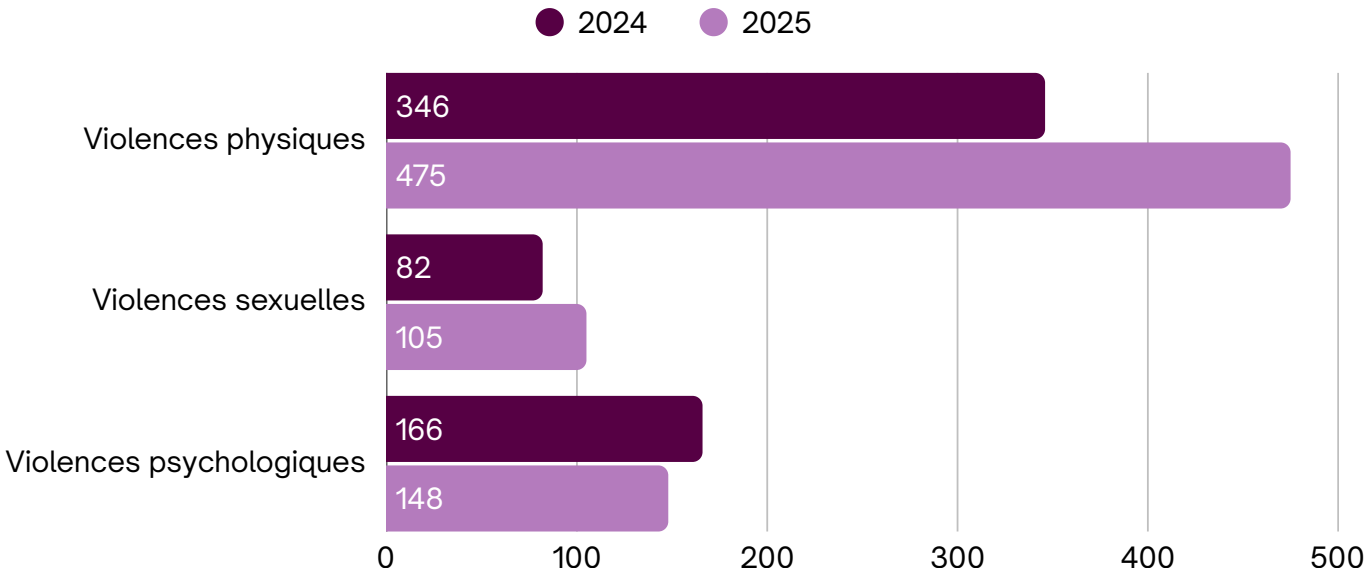

Taux de femmes victimes par type de violences

Lecture : en Haute-Vienne en 2025, 78,9 % des victimes de violences sexuelles sont des femmes.

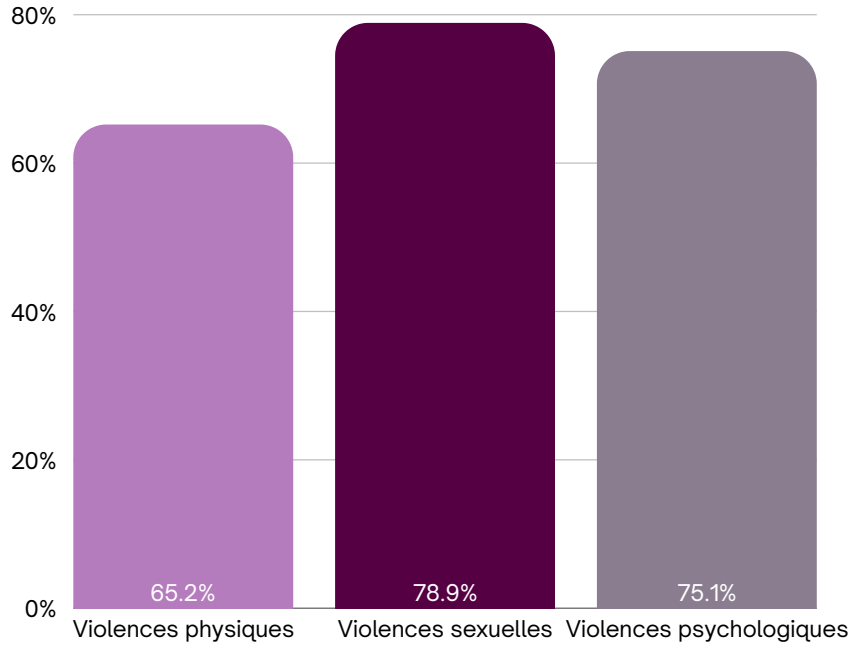

Les femmes sont majoritaires parmi les victimes, quel que soit le type de violence. Entre 2024 et 2025, le nombre de femmes victimes enregistrées augmente de 37 % pour les violences physiques et de 28 % pour les violences sexuelles, et baisse de 11 % pour les violences psychologiques. Une hausse des faits enregistrés peut aussi traduire une meilleure révélation des violences. Le chiffre nul d'homicides traduit l'absence de faits enregistrés ou déclarés, non l'absence de violences.

1.1 · Gendarmerie

Focus violences sexuelles

Nombre de femmes victimes par type de violences sexuelles

Lecture : en Haute-Vienne en 2025, 54 femmes (majeures et mineures confondues) ont été victimes de viol.

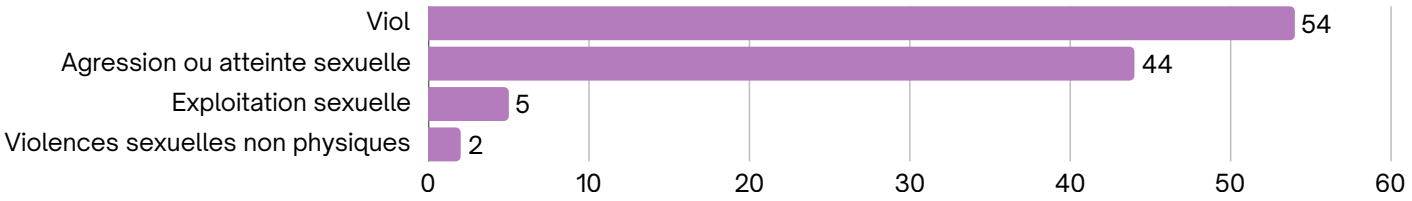

54 femmes victimes de viol en 2025

Part de femmes victimes par type de violences sexuelles

Lecture : en Haute-Vienne en 2025, 85,7 % des victimes de viol sont des femmes (majeures ou mineures).

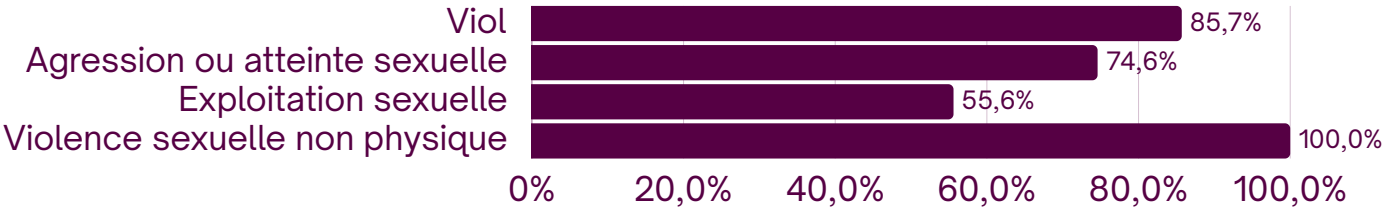

Plus de la moitié des viols enregistrés ont été commis dans un cadre conjugal

Part des victimes en cadre conjugal par type de violences sexuelles

Lecture : en Haute-Vienne en 2025, 8,5 % des agressions ou atteintes sexuelles enregistrées par la gendarmerie ont été commises dans un cadre conjugal, contre 54,0 % des viols.

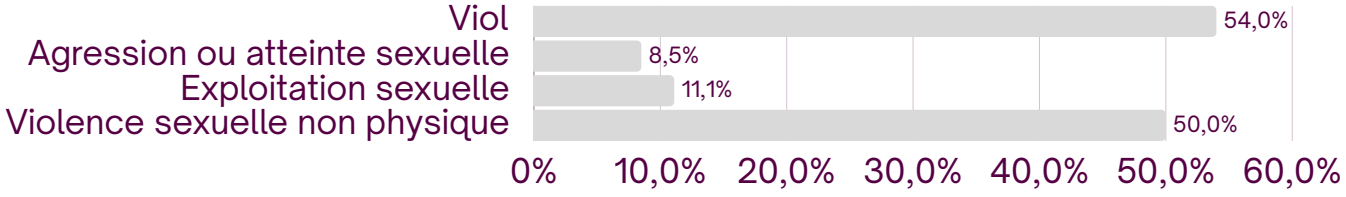

Le viol (63 victimes, dont 85,7 % de femmes) devance les agressions sexuelles (59, dont 74,6 % de femmes) ; il est bien plus souvent commis par un partenaire ou ex-partenaire : 54 % des viols, contre 8,5 % des agressions.

1.1 · Gendarmerie

Focus violences sur mineur·es

Part des mineur·es selon la sous-catégorie de violences sexuelles

Lecture : parmi les victimes de viol, 58,7 % sont des mineur·es (37 sur 63), tous genres confondus.

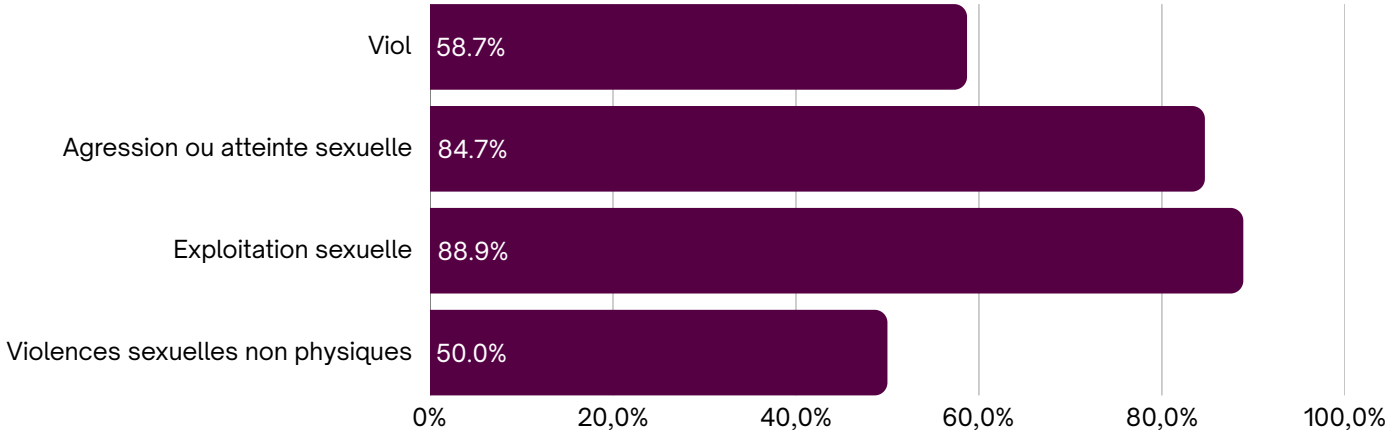

Part des mineur·es tous genres selon le type de violences

Lecture : en Haute-Vienne en 2025, 35,4 % des victimes de violences physiques enregistrées par la gendarmerie sont des mineur·es (tous genres confondus).

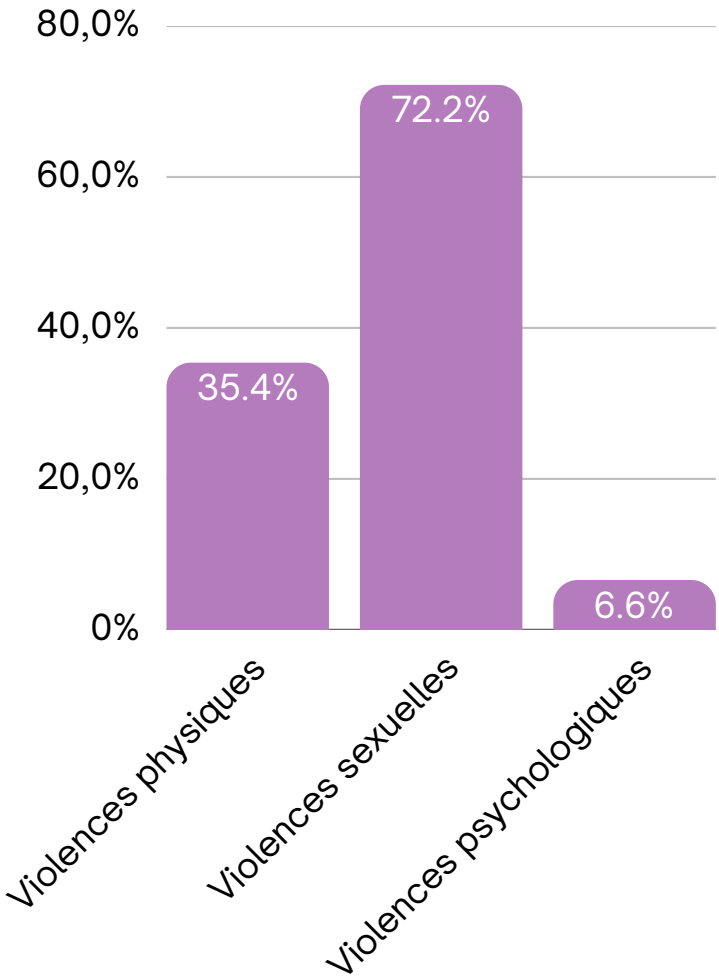

Les mineur·es constituent plus de sept victimes de violences sexuelles sur dix enregistrées par la gendarmerie, et plus de huit victimes d'agression sexuelle sur dix. Leur part est bien moindre pour les violences physiques (35,4 %) et faible pour les violences psychologiques (6,6 %). Ces données ne sont pas ventilées par genre.

1 femme victime d'homicide conjugal en 2025 en Haute-Vienne

En 2025, la Direction zonale de la Police nationale recense 1 femme victime d'homicide conjugal en Haute-Vienne, sur 14 dans l'ensemble des zones police de Nouvelle-Aquitaine.

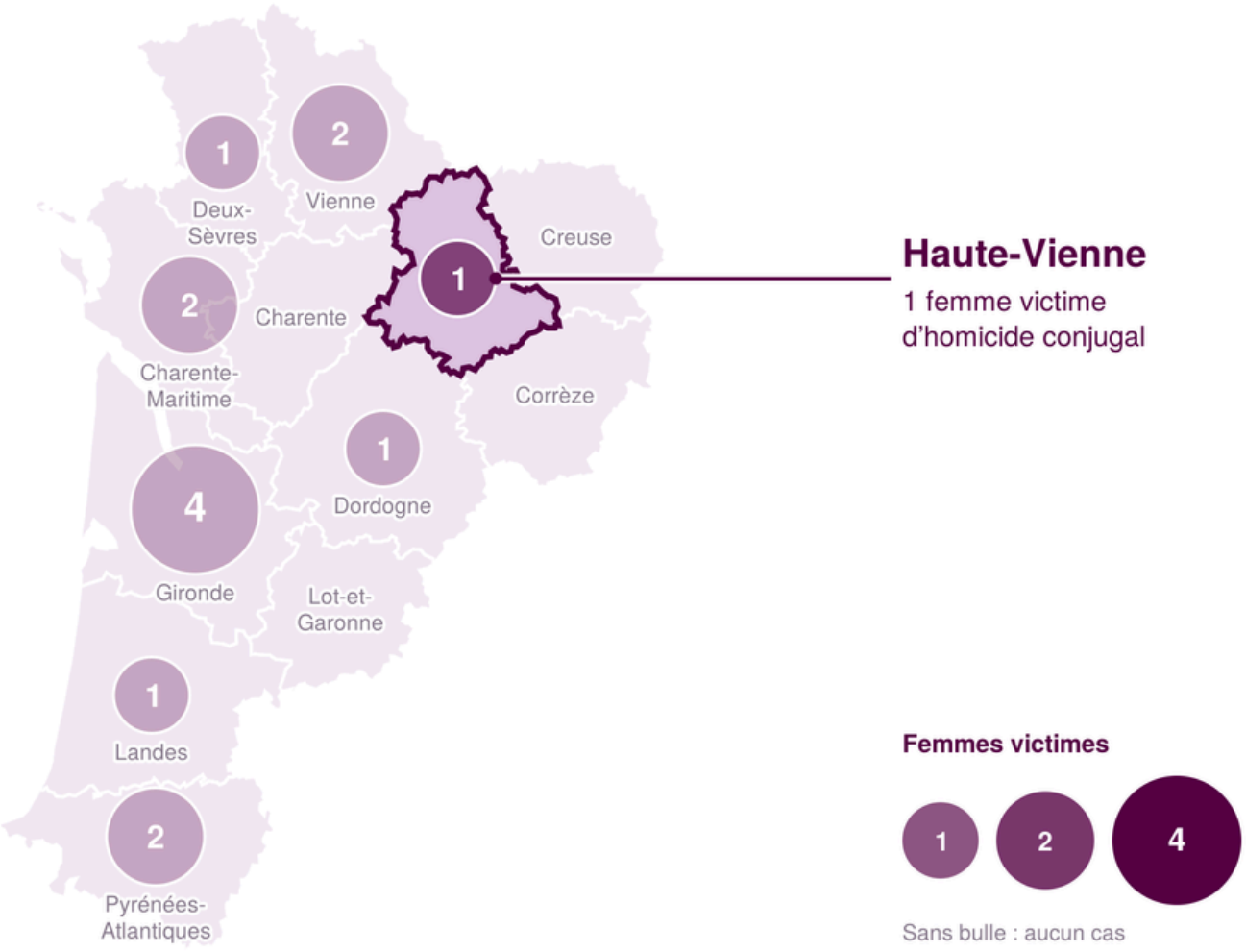

1 044 femmes victimes de violences conjugales enregistrées par la police et la gendarmerie en Haute-Vienne

Femmes de 15 à 64 ans enregistrées comme victimes de violences conjugales, soit 9,3 pour 1 000 habitantes (Nouvelle-Aquitaine : 10,6 ; France : 10,9). Les femmes représentent 83 % des victimes enregistrées.

Méthodologie
Le SSMSI (service statistique du ministère de l'Intérieur) recense les victimes de violences au sein du couple enregistrées par la police et par la gendarmerie : c'est la seule source qui couvre l'ensemble du territoire. Champ : victimes âgées de 15 à 64 ans. Ces chiffres recoupent en partie les données de la gendarmerie (partie 1.1), qui portent sur toutes les violences et tous les âges : les deux séries ne s'additionnent pas. Les taux rapportent les victimes à la population du même genre et du même âge de chaque département.

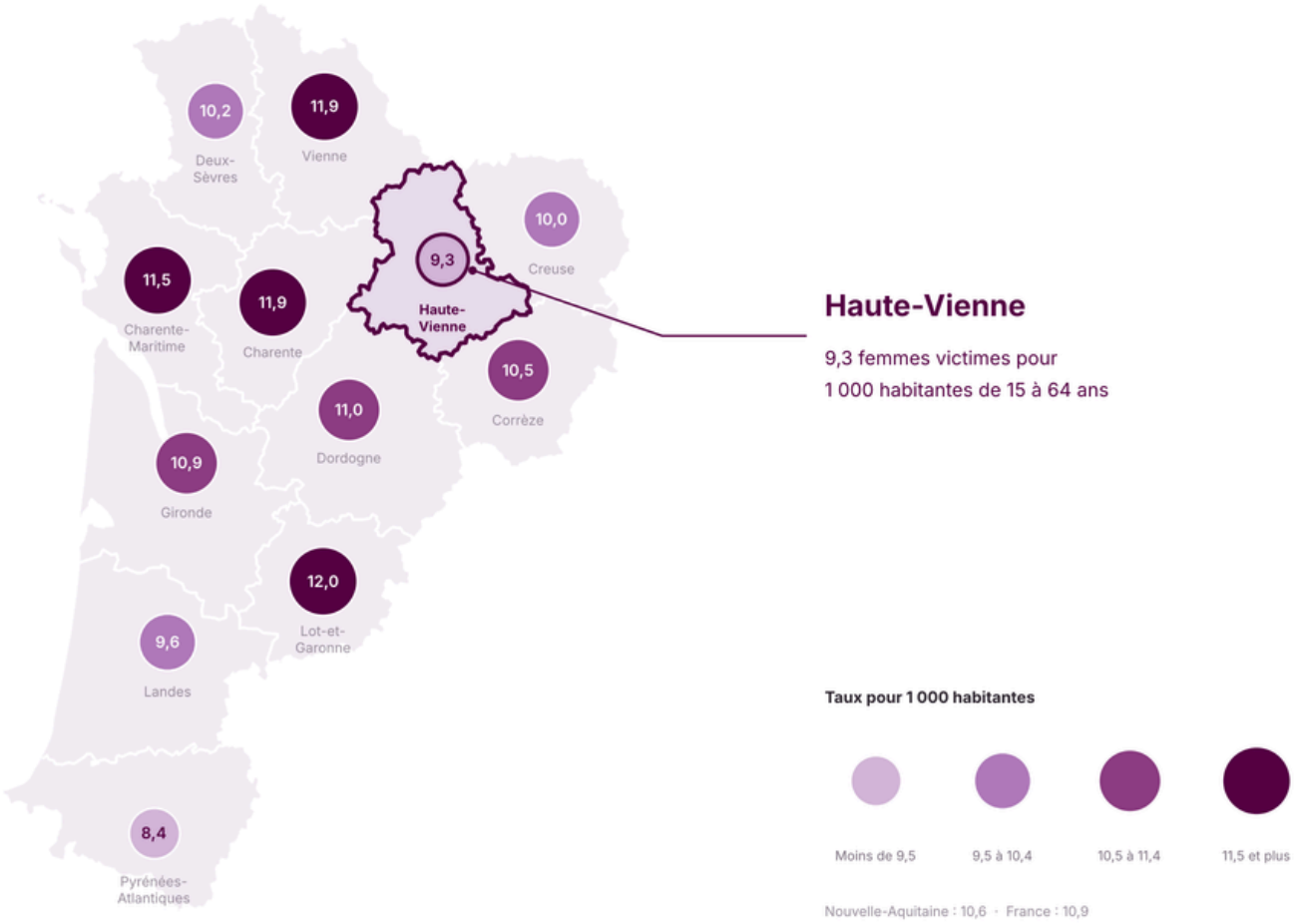

Justice

Ministère de la Justice, service statistique ministériel (SSER)

1.4

Méthodologie
L'ordonnance de protection est délivrée par le juge aux affaires familiales, même sans dépôt de plainte (art. 515-9 et s. du Code civil). Le ministère de la Justice publie ces chiffres par ressort de cour d'appel, et non par département : celui de Limoges couvre la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne. Unité de compte : l'affaire. Pour la comparaison des cinq cours d'appel, voir le rapport régional (p. 15).

106 demandes d'ordonnances de protection devant la cour d'appel de Limoges

Demandes d'ordonnance de protection, cour d'appel de Limoges

Lecture : en 2025, 106 demandes d'ordonnance de protection ont été enregistrées, soit 2,5 fois plus qu'en 2016 (42).

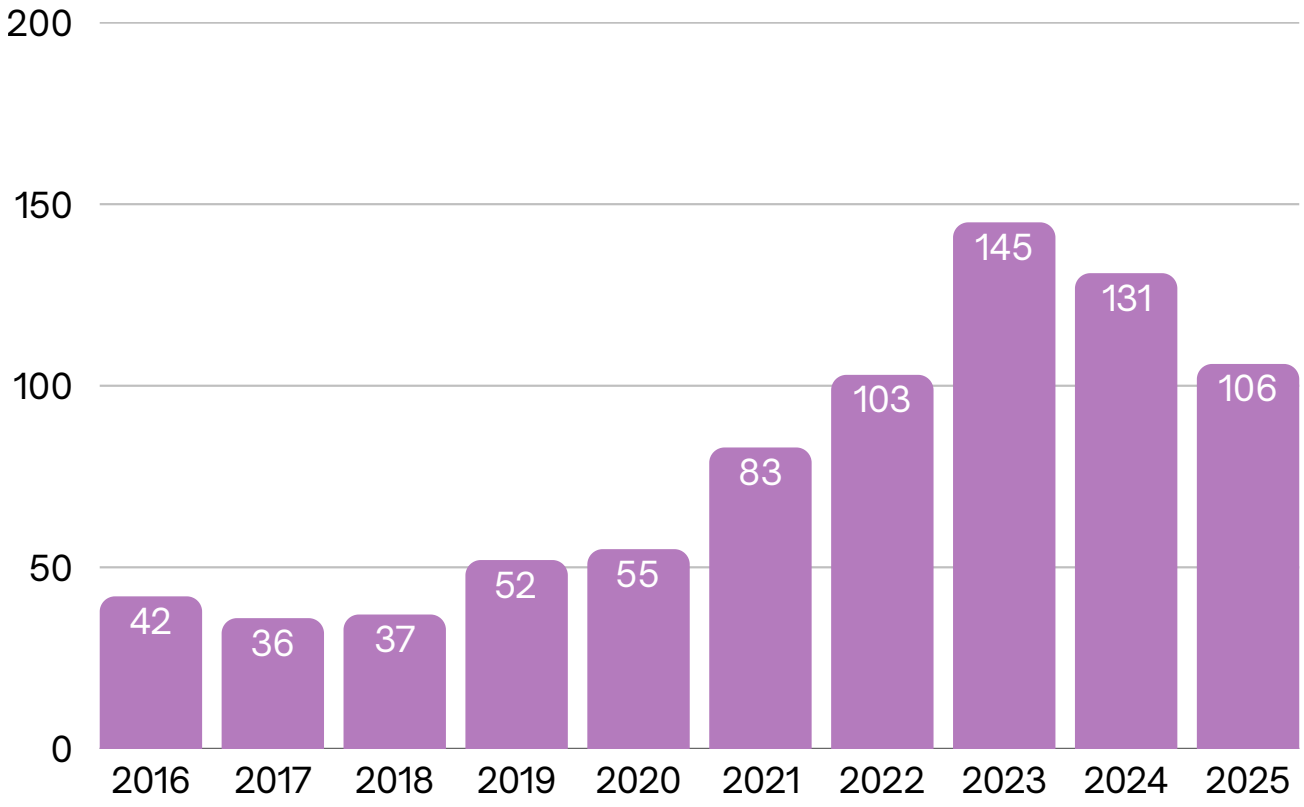

LES ASSOCIATIONS

2

France Victimes

Réseau d'aide aux victimes d'infractions pénales

2.1

Note méthodologique

Dans la mesure du possible, ces chiffres suivent le périmètre des violences sexuelles défini par l'Observatoire (voir rapport régional) ; les catégories transmises par l'association ne permettent pas toujours de s'y aligner.

195 femmes victimes de violences sexuelles accompagnées en 2025

515
entretiens menés

67 %
des entretiens liés à des faits de viol ou de harcèlement sexuel

56,4 %
des victimes accompagnées pour viol ou harcèlement sexuel

Répartition des entretiens et des victimes par type de violences sexuelles

Lecture : en Haute-Vienne en 2025, 67,0 % des entretiens et 56,4 % des femmes accompagnées concernent des faits de viol ou de harcèlement sexuel.

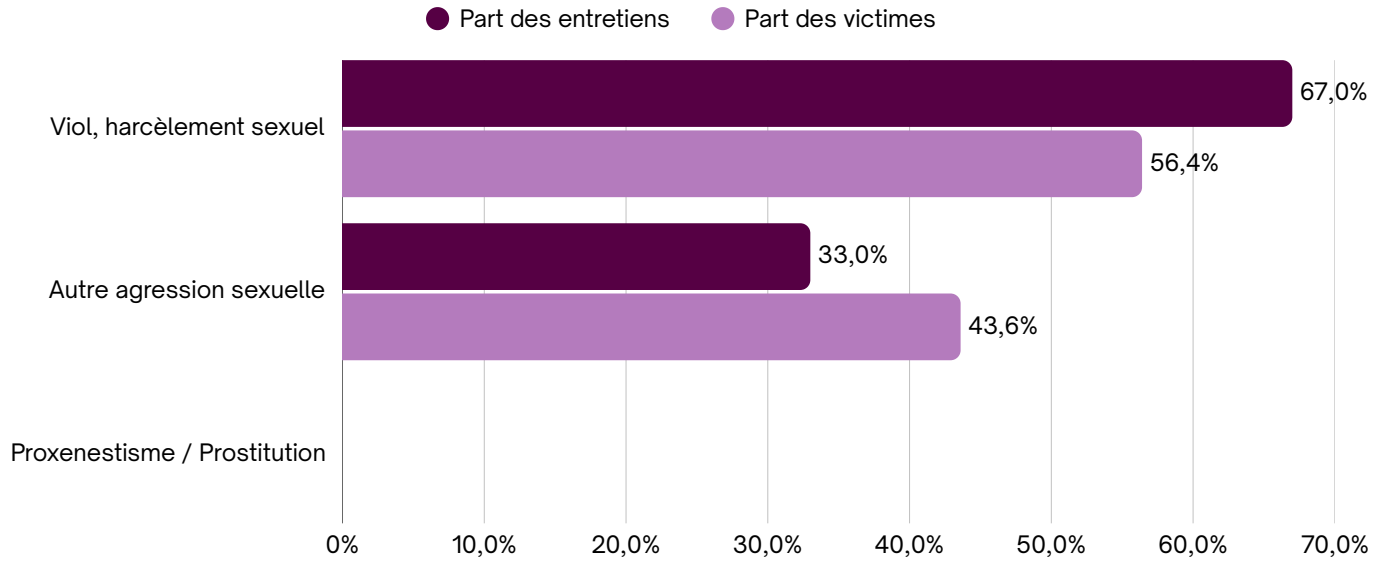

Les viols et harcèlements sexuels, que l'association regroupe dans une même catégorie, concernent plus de la moitié des femmes accompagnées (56,4 %) et deux entretiens sur trois (67 %).

616 femmes bénéficiaires d'un entretien individuel

Contexte des violences pour les femmes victimes de VSS reçues par le CIDFF

Lecture : parmi les contextes de violences relevés pour les femmes victimes de VSS reçues par le CIDFF du Limousin (3 antennes réunies), 76,7 % concernent le couple ou l'ex-couple.

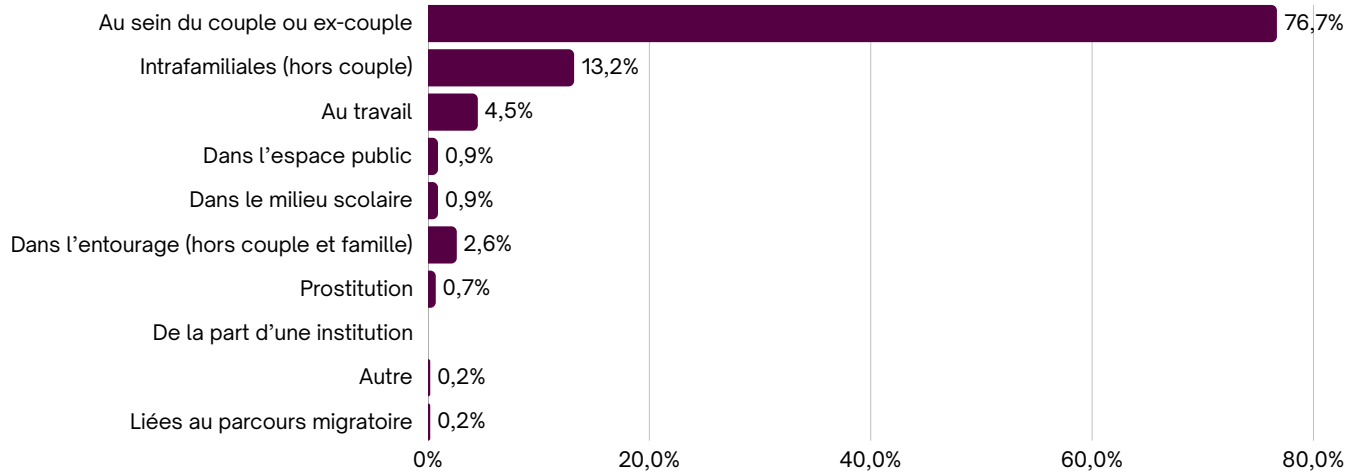

Une même femme peut avoir été victime dans plusieurs contextes. Le CIDFF du Limousin ne détaille pas les contextes par antenne : données des 3 antennes réunies (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne).

Violences dans le couple ou l'ex-couple

Lecture : 74 % des femmes victimes de VSS reçues par l'antenne de Haute-Vienne l'ont été au sein du couple ou de l'ex-couple.

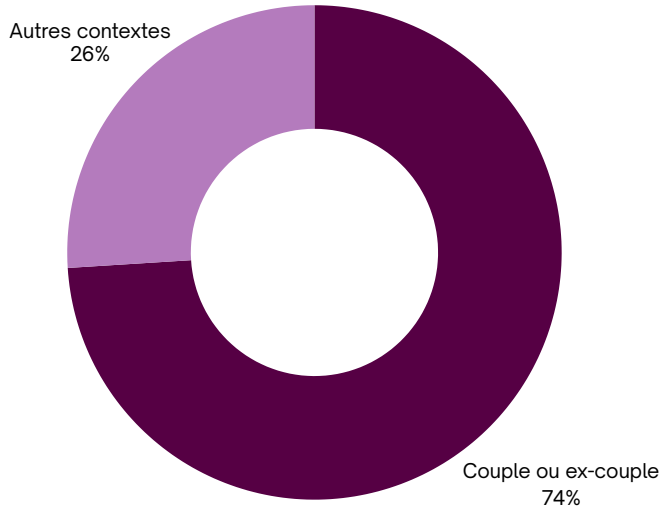

98 % des auteurs sont des hommes

parmi les victimes de VSS reçues par l'antenne

À l'antenne de Haute-Vienne, 204 femmes victimes de violences sexistes et sexuelles ont été accueillies ; 28 % font état de cyberviolences, mieux repérées depuis la formation des juristes en 2025.